

Dernière Mise à jour
Mars 2024



LABEL
EXCELLENCE

www.label-excellence.com

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION



Assurance Vie Multisupports

AVERTISSEMENTS

Ce comparatif recense exclusivement des contrats en cours de commercialisation. Il a été réalisé en fonction des informations en notre possession lors de son édition (conditions générales, annexes financières, documentations commerciales). Depuis, les caractéristiques des contrats sont susceptibles d'avoir évolué.

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION ASSURANCE VIE MULTISUPPORTS

Chaque contrat multisupports présent dans ce banc d'essai se voit assigner une catégorie : Contrat internet, Contrat classique (jusqu'à 15 000 € de versement initial), Contrat haut de gamme (entre 15 000 € et 100 000 €), Contrat gestion de patrimoine (au-delà de 100 000 €). C'est au sein de l'ensemble des contrats de leur catégorie respective que les contrats multisupports sont ensuite évalués, notés, et éventuellement distingués par nos experts. Les contrats dont la note globale (moyenne pondérée des notes intermédiaires décrites ci-dessous) figure en tête de leur catégorie se voient attribuer le Label d'excellence de notre rédaction.

LES ITEMS DE NOTATION

	COEFFICIENT
LES MODES DE GESTION	3,5
LES FRAIS DU CONTRATS	4
LES ARBITRAGES LIBRES	3
LES OPTIONS D'ARBITRAGE AUTOMATIQUE	2
LES SORTIES ANTICIPÉS : AVANCES / RACHAT	1
LES GARANTIES DE PRÉVOYANCE	1
LES SUPPORTS EUROS	3
LES SUPPORTS UC	5,5
LES SERVICES EN LIGNE	1

MODES DE GESTION

Nous considérons que chaque catégorie de contrats dispose de ses propres modes de gestion « essentiels ». Ce sont celles qu'on retrouve le plus fréquemment (cf. tableau ci-dessous).

Plus les contrats proposeront de modes de gestion, meilleure sera la note. Dès que deux modes de gestion "essentiels" sont proposés, la moitié de la note sera assurée.

Fréquence d'apparition des modes de gestion les plus représentées au sein des contrats par catégorie de contrats :

NOM DU MODE	CONTRATS INTERNET	CONTRATS CLASSIQUES	CONTRATS HAUT DE GAMME	CONTRATS GESTION DE FORTUNE
GESTION SOUS MANDAT COLLECTIVE	76 %	51 %	67 %	50 %
GESTION SOUS MANDAT PERSONNALISÉE	5 %	14 %	37 %	50 %
GESTION PROFILÉE	11 %	28 %	8 %	7 %
GESTION À HORIZON	1 %	22 %	4 %	3 %
GESTION CONSEILLÉE	0 %	6 %	12 %	13 %

Le coefficient de pondération de la note Modes de Gestion dans la note globale du contrat est de 3,5.

FRAIS

Nous simulons l'impact global des frais du contrat sur l'épargne en compte d'un assuré, en calculant le manque à gagner généré par l'application des frais propres aux contrats par rapport à un placement théorique sans aucun frais.

Chaque assurance vie est positionnée par rapport aux offres concurrentes de sa catégorie sur ce critère des frais de fonctionnement propres aux contrats (éventuels frais de dossiers, frais sur versements, frais de gestion du contrat). Les données utilisées dans ce test correspondent aux maximums contractuels tels qu'indiqués dans les conditions générales à notre disposition. La pondération est de 60 % pour les UC et de 40 % pour le Fonds en euros.

Compartiments EUROS/EUROS diversifiés ou croissance : Simulation d'impact des frais sur 15 ans pour un versement brut donné auquel nous appliquons un rendement brut théorique de 2,5 % et les frais propres au contrat.

Compartiments UC/Internes diversifiés : Simulation d'impact des frais sur 15 ans pour un versement brut donné auquel nous appliquons un rendement brut théorique de 7 % et les frais propres au contrat.

Ces simulations permettent de prendre en compte l'importance relative des différents postes de frais des contrats sur une échelle de temps longue.

Le coefficient de pondération de la note Frais dans la note globale du contrat est de 4.

ARBITRAGES

Il s'agit de simuler le coût annuel du poste Arbitrages pour différents profils d'épargnants représentatifs (des petits consommateurs d'arbitrages, réalisant en moyenne 1 arbitrage par an d'un montant de 1 500 €, aux gros voir très gros consommateurs réalisant plus d'une dizaine d'arbitrages pour des montants dépassant les 50 000 €). Chaque contrat est ainsi positionné par rapport aux offres concurrentes de sa catégorie sur ces différents profils.

Sont pris en compte dans nos simulations les frais d'arbitrages exprimés en pourcentage des montants transférés, les frais forfaitaires, les éventuels plafonds et plafonds de perception de frais, ainsi que les arbitrages gratuits proposés par un nombre toujours plus important de contrats. Les données utilisées dans ce test correspondent aux maximums contractuels tels qu'indiqués dans les conditions générales à notre disposition.

La note issue de ces simulations est ensuite pondérée selon l'existence ou non de restrictions d'arbitrages.

Le coefficient de pondération de la note Arbitrages dans la note globale du contrat est de 3.

OPTIONS D'ARBITRAGE PROGRAMMÉ

Nous considérons que chaque catégorie de contrats dispose de ses propres options d'arbitrages programmés « essentiels ». Ce sont celles qu'on retrouve le plus fréquemment (cf. tableau ci-dessous).

La notation de cet item prend en compte le nombre d'options d'arbitrage programmé proposées, la présence d'au moins une des principales options et la facturation ou non de celles-ci.

Fréquence d'apparition des options de gestion les plus représentées au sein des contrats par catégorie de contrats :

NOM DES OPTIONS	CONTRATS INTERNET	CONTRATS CLASSIQUES	CONTRATS HAUT DE GAMME	CONTRATS GESTION DE FORTUNE
DYNAMISATION ES PLUS-VALUES	45 %	51 %	33 %	30 %
INVESTISSEMENT PROGRESSIF	64 %	55 %	43 %	43 %
SÉCURISATION DES PLUS-VALUES	80 %	71 %	49 %	40 %
LIMITATION DE LA MOINS-VALUE	36 %	26 %	29 %	20 %

Le coefficient de pondération de la note Options d'Arbitrage Programmé dans la note globale du contrat est de 2.

AVANCES/RACHATS

Un bon contrat d'assurance vie se doit de proposer le plus de souplesse possible aux épargnants, notamment dans les possibilités qui leur sont offertes de disposer de leur épargne à leur guise.

Avances

Nous notons la possibilité pour l'assuré de demander une avance, ainsi que la souplesse du régime des avances. Sont pris en compte les maximums d'avances possibles (en général exprimés en pourcentage des sommes en compte), les minimums ainsi que les éventuelles restrictions pouvant être appliquées. Les conditions d'avances de chaque contrat sont ainsi comparées à celles de l'ensemble des contrats de sa propre catégorie.

Rachat total

Il ne doit pas entraîner de pénalités.

Rachats partiels

Il s'agit de comparer la souplesse du régime des rachats partiels de chaque contrat par rapport aux contrats de sa catégorie. Sont pris en compte les minimums, maximums et soldes à laisser en compte à la suite d'un rachat partiel.

Rachats partiels programmés (RPP)

C'est une option présente dans la très grande majorité des contrats du marché et nous la considérons comme indispensable. Sont comparées aux conditions des contrats de la catégorie, l'épargne minimum pour la mise en place de RPP, le coût éventuel de cette mise en place ainsi que le coût éventuellement facturé lors de chaque rachat.

Le coefficient de pondération de la note Avance/Rachats dans la note globale du contrat est de 1.

OPTIONS DE PRÉVOYANCE

Nos attentes en termes d'options de prévoyance diffèrent légèrement selon la catégorie du contrat. En effet, chaque segment de marché dispose de ses propres garanties « principales » (cf. tableau ci-dessous).

Nous considérons qu'un assuré doit retrouver au moins un représentant de ces garanties dans les différentes options de prévoyance offertes par le contrat (de préférence inclus dans les frais de gestion du contrat), ce qui assurera à ce dernier la moitié de sa note. Sont également récompensés les assureurs qui innovent ou proposent d'autres types de garanties de qualité.

Fréquence d'apparition des principales garanties de prévoyance par catégorie de contrats :

NOM DE LA GARANTIE	CONTRATS INTERNET	CONTRATS CLASSIQUES	CONTRATS HAUT DE GAMME	CONTRATS GESTION DE FORTUNE
PLANCHER	65 %	71 %	61 %	60 %
PLANCHER INDEXÉ	24 %	9 %	12 %	13 %
CLIQUET	1 %	5 %	12 %	10 %
MAJORÉ	0 %	5 %	12 %	13 %

Le coefficient de pondération de la note Options de Prévoyance dans la note globale du contrat est de 1.

FONDS EN EUROS

Nous positionnons chaque contrat par rapport au marché sur trois critères distincts :

- La performance de l'année passée (en l'occurrence 2022) ;
- Une performance capitalisée sur 3 ans ;
- Une performance capitalisée sur 5 ans.

La prise en compte d'anciennes performances, même si elles sont plus faiblement pondérées que les performances récentes dans la note globale, pénalise logiquement les nouveaux contrats, qui n'ont pas d'historique de taux. En contrepartie, cela nous permet de sanctionner les politiques de taux d'appel sur des contrats sans provision mathématique.

Les performances capitalisées sont calculées selon la formule suivante :

$$T_{\text{capitalisé } n} = \left(\prod_{i=1}^{n-1} (1 + T_{2021+i}) \right) - 1$$

À noter : certains contrats offrent à leurs assurés des rendements nets fonction des sommes en compte (plus l'investissement sur UC est important, meilleur est le rendement). Dans ces quelques cas, nous réalisons nos calculs de positionnement sur la base des rendements minimums et maximums.

Nous prenons en compte également la présence ou non d'autres fonds euros notamment la possibilité d'investir sur un fonds euros actif ou à dominante immobilière. Les éventuels plafonnements d'investissement sur le fonds en euros principal sont également pris en compte.

Le coefficient de pondération de la note Fonds en euros dans la note globale du contrat est de 2.

GAMME UC

Il s'agit de noter la possibilité offerte à l'assuré d'accéder dans les meilleurs délais à la prise en compte (valorisation) de ses choix d'investissement (ou de désinvestissement), sur la gamme de supports la plus large, la plus variée et de la meilleure qualité possible.

Six notions sont ici prises en compte :

- Les dates de valeur telles que décrites dans les conditions générales du produit ;
- Le nombre d'UC accessibles et reconnues par Morningstar ;
- La répartition de ces UC au sein des catégories AMF ;
- Les notes Morningstar des différentes UC connues ;
- Le caractère multigestionnaire de la gamme de supports ;
- La présence de titres vifs, d'ETF, d'ISR, de labels Greenfin, de labels Finansol et de supports immobiliers (SCPI, SCI et OPCl).

Chaque contrat se voit attribuer une note pour chacun de ces critères, selon le positionnement relatif de ses caractéristiques propres par rapport à celles de l'ensemble des contrats répertoriés au sein de sa catégorie.

La note Gamme UC publiée dans ce comparatif est en fait la moyenne des six notions.

Pour chacun des contrats d'assurance vie multisupports étudiés, la liste des UC sur laquelle est fondée notre analyse est celle figurant dans les dernières annexes financières à notre disposition.

Au sein de cette liste, nous ne considérons que les UC notées par la société d'évaluation de fonds Morningstar.

Le coefficient de pondération de la note Gamme UC dans la note globale du contrat est de 5,5.

LES SERVICES EN LIGNE

Il s'agit de noter la possibilité pour chacun des contrats de gérer son contrat directement en ligne.

Nous considérons que les opérations de versements et d'arbitrages sont les opérations essentielles. Nous noterons cependant également les autres opérations disponibles telles que les possibilité d'avances, de rachats, de versements programmés et l'accès à une application mobile pour la gestion du contrat.

Le coefficient de pondération de la note Services en ligne dans la note globale du contrat est de 1.

LES PRODUITS ANALYSÉS EN 2024

MACSF - RES MULTISUPPORT
AFER - CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT
GARANCE - GARANCE EPARGNE
MAIF SOLUTIONS FINANCIERES - ASSURANCE VIE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE
AGIPI - EPARGNE CLER
CREDIT AGRICOLE - FLORIANE 2
LCL BANQUE PRIVEE - ACUITY EVOLUTION
GRESHAM BANQUE PRIVEE - CONCORDANCES 4
ABEILLE ASSURANCES - ABEILLE EPARGNE ACTIVE
CREDIT AGRICOLE - ANAE
GROUPAMA - GROUPAMA MODULATION
MAAF - WINALTO
SOCIETE GENERALE - SEQUOIA
LA BANQUE POSTALE - CACHEMIRE 2 SERIE 2
GENERALI VIE - ESPACE INVEST 5
BANQUE POPULAIRE - QUINTESSA 2
CARAC - CARAC EPARGNE PATRIMOINE
HSBC FRANCE - HSBC EVOLUTION PATRIMOINE VIE 2
GAN PATRIMOINE - GAN PATRIMOINE EVOLUTION
SWISSLIFE - SWISSLIFE RETRAITE
SWISSLIFE - SWISSLIFE STRATEGIC PREMIUM
LCL - LCL VIE
SWISSLIFE - SWISSLIFE EVOLUTION PLUS
MMA - MMA MULTISUPPORTS
AG2R LA MONDIALE - TERRE D'EXCELLENCE 2
NORTIA SA - PANTHEA
PRO BTP - MULTISUPPORT CONFIANCE
CIC / CREDIT MUTUEL - PLAN ASSURANCE JEUNE
MATMUT - COMPLICE VIE
GENERALI VIE - HIMALIA
MON PARTENAIRE PATRIMOINE.COM - MON PARTENAIRE ASSURANCE VIE
UNEP - UNEP MULTISELECTION PLUS
BANQUE POPULAIRE - HORIZEO 2
ANDECAM / CREDIT AGRICOLE - PREDISSIME 9 SÉRIE 2
PRIMONIAL ASSURANCES - PRIMONIAL SERENIPIERRE
CIC / CREDIT MUTUEL - PLAN ASSURANCE VIE - ESSENTIEL
GENERALI VIE - L'EPARGNE GENERALI PLATINIUM
LOUVRE BANQUE PRIVEE (EX BPE) - BPE EMERAUDE
BRED BANQUE POPULAIRE - EVOLUVIE IV
FRANCE MUTUALISTE (LA) - ACTEPARGNE 2
CNP TRESOR - CNP TRESOR PROJETS
VYV - EPARGNE VIE SOLUTION GROUPE VYV (SIMPLICITE + EXPERTISE)
SOCIETE GENERALE - ERABLE ESSENTIEL
SMAVIE - BATI EPARGNE
SWISSLIFE - EXPERT PREMIUM PLUS
MUTAVIE MACIF - EPARGNE VIE
BRED BANQUE POPULAIRE - FILIO
AG2R LA MONDIALE - VIVEPARGNE II - (MONDIALE VIVEPARGNE II)

CARAC - CARAC PROFILEO
HARMONIE MUTUELLE - EPARGNE VIE EXPERTISE
CAISSE D'ÉPARGNE - MILLEVIE ESSENTIELLE 2
PRIMONIAL ASSURANCES - EXCELSIO VIE
VIE PLUS - PATRIMOINE VIE PLUS
CREDIT AGRICOLE - FLORIAGRI
AREAS ASSURANCES - MULTISUPPORT 3
CRÉDIT MUTUEL ARKÉA - NAVIG'OPTIONS
MACIF - MULTI VIE (EX : LIVRET VIE OPTION)
UAF LIFE PATRIMOINE - VERSION ABSOLUE 2
PRIMONIAL ASSURANCES - TARGET +
AG2R LA MONDIALE - TERRE DE VIE 2
ATHYMIS GESTION - ADVANCED BY ATHYMIS 2
BRED BANQUE POPULAIRE - RYTMO III
RADIANCE GROUPE HUMANIS - RADIANCE ASSURANCE VIE
NORTIA SA - ENEDIA VIE
BRED BANQUE POPULAIRE - DOTE0
GMF - MULTEO
LOUVRE BANQUE PRIVEE (EX BPE) - MYRIALIS VIE
HSBC FRANCE - HSBC ESSENTIEL 2
CAISSE D'ÉPARGNE - MILLEVIE INITIALE 2
UAF LIFE PATRIMOINE - ARBORESCENCE OPPORTUNITES 2
BNP PARIBAS - BNP PARIBAS MULTIPLACEMENTS AVENIR
GARANCECELEBEA - VIE
VIE PLUS - VIE PLUS IMPACT
CARAC - CARAC EPARGNE GENERATION
NORTIA SA - PRIVATE VIE 2
UNOFI - PATRIMOINE - UNOFI-EVOLUTION
BNP PARIBAS - BNP PARIBAS MULTIPLACEMENTS 2
CORUM - CORUM LIFE
HARMONIE MUTUELLE - EPARGNE VIE SIMPLICITE
CREDIT AGRICOLE - CONTRAT SOLIDAIRE
CREDIT AGRICOLE - CARISSIME PAR TRANSFERTS
CREDIT AGRICOLE - VERS L'AVENIR
BANQUE POPULAIRE - PLAN EPARGNE ENFANT
AGPM ET AGPM FAMILLE - ARPEGE AGPM
EPARGNISSIMO - CROISSANCE AVENIR
ALTAPROFITS - TITRES@VIE
PLACEMENT-DIRECT - PLACEMENT DIRECT VIE
MEILLEUR TAUX PLACEMENT - MEILLEUR TAUX PLACEMENT VIE
ASSURANCEVIE.COM - LUCYA CARDIF
LINXEA SAS - LINXEA AVENIR 2
RAMIFY - ASSURANCE VIE RAMIFY
YOMONI - YOMONI VIE / KIDS
BOURSOBANK - BOURSO VIE
ALTAPROFITS - DIGITAL VIE PRIME
MEILLEUR TAUX PLACEMENT - MEILLEUR TAUX ALLOCATION VIE
PLACEMENT-DIRECT - PLACEMENT DIRECT ESSENTIEL
LINXEA SAS - LINXEA VIE
SICAVONLINE VIE - KOMPOZ
MON PETIT PLACEMENT - MON PETIT CONTRAT VIE
LINXEA SAS - LINXEA SPIRIT 2
BOURSE DIRECT - BOURSE DIRECT HORIZON
ASAC FAPES - ASAC NEO VIE
ALTAPROFITS - ALTAPROFITS VIE
BOURSE DIRECT - BOURSE DIRECT VIE
ASSURANCEVIE.COM - EVOLUTION VIE
PATRIMEA EPARGNE - EVOLUTION 2
GRISBEE - GRISBEE VIE
LINXEA SAS - LINXEA ZEN
MEILLEUR TAUX PLACEMENT - MEILLEUR TAUX LIBERTE VIE
FORTUNEO - FORTUNEO VIE (ex : SYMPHONIS VIE / FIDELITY VIE)
ASSURANCEVIE.COM - PUISSANCE AVENIR
ASAC FAPES - ERMG - Epargne Retraite MultiGestion Evolution
PATRIMEAETHIC - VIE
MONABANQ - MONABANQ.VIE PREMIUM
EPARGNISSIMO / PATRIMEA / UAF LIFE PATRIMOINE NETLIFE 2
MEYON - MEYON LIFE
ASSURANCEVIE.COM - PUISSANCE SELECTION
EASY BOURSE - EASY VIE
MONIWAN - MONIWAN VIE
ASAC FAPES - SOLID'R VIE
PREFON - PREFON VIE RESPONSABLE
NALO - NALO PATRIMOINE
MIF - COMPTE EPARGNE LIBRE AVENIR MULTISUPPORT
ASAC FAPES - KAORI VIE
WESAVE.FR - ESAVE PATRIMOINE
MIF - MIF EPARGNE ENFANT
MON PETIT PLACEMENT - MON PLACEMENT VIE
ASAC FAPES - ASAC ÉPARGNE FIDÉLITÉ
SICAVONLINE VIE - FUTURA VIE
APICIL CONNECT - APICIL CONNECT VIE
MON PETIT PLACEMENT - MON PETIT PLACEMENT VIE
GOODVEST - GOOD VIE
ACTIVESEED - ACTIVESEED VIE

MIF - MIF HORIZON EUROACTIF
HELLO BANK! - ASSURANCE VIE HELLO!
LA BANQUE POSTALE - CACHEMIRE PATRIMOINE SERIE 2
SOCIETE GENERALE - EBENE
CAISSE D'ÉPARGNE - MILLEVIE INFINIE 2
BRED BANQUE POPULAIRE - VALVIE INVEST PATRIMOINE II
HSBC FRANCE - HSBC STRATEGIE PATRIMOINE VIE 2
GENERALI VIE - HIMALIA PATRIMOINE
UNOFI - PATRIMOINE - NOTAVIE PREMIUM
MUTAVIE - JEEWAN PATRIMOINE - MUTAVIE
CARDIF - CARDIF ELITE
BNP PARIBAS - BNP PARIBAS MULTIPLACEMENTS PRIVILÈGE
CAISSE D'ÉPARGNE - MILLEVIE PREMIUM 2
CIC / CREDIT MUTUEL - PLAN ASSURANCE VIE - PRIVILEGE
CIC / CREDIT MUTUEL - PLAN ASSURANCE VIE - AVANTAGE
AG2R LA MONDIALE - EXCELLIE PREMIUM VIE
ALLIANZ - ALLIANZ VIE FIDELITE
CNP TRESOR - CNP TRESOR PERFORMANCE
ORADEA VIE - MULTISUPPORT EXCELLENCE
GAIPARE - GAIPARE FIDELISSIMO
CRÉDIT MUTUEL ARKÉA - NAVIG PATRIMOINE
AG2R LA MONDIALE - PIERRE DE SOLEIL 2
BRED BANQUE POPULAIRE - VALVIE IV (ex VALVIE)
BANQUE NEUFLIZE OBC - HOCHÉ PATRIMOINE EVOLUTION
FINANCIERE DE L'ÉCHIQUIER - ECHIQUIER CLUB
NEUFLIZE VIE - TRIPTIS PATRIMOINE
UNEP - UNEP EVOLUTION